

5.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	Alsteens Olivier ; Libaert Thierry ; Moisse Jacques ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	une bonne connaissance de la communication externe et interne,
Thèmes abordés :	Le cours a pour objectif d'enseigner à l'étudiant les spécificités de la communication dans des organismes publics, celle-ci différant assez fortement de la communication d'entreprise.
Acquis d'apprentissage	Ce cours est destiné prioritairement aux étudiants qui envisagent de travailler en communication au sein d'institutions publiques ou parapubliques, et à des services administratifs internationaux, européens, nationaux ou locaux ou des collectivités territoriales. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	travaux en contrôle continu + examen individuel final
Contenu :	-- Définition et historique de la communication publique, -- La communication publique supra nationale : Union européenne, organismes internationaux (ONU, OMC, OCDE, ...), -- La communication publique de l'Etat et des institutions nationales, -- La communication des collectivités territoriales (régions, villes), -- Objectifs, enjeux et contraintes de la communication publique, -- Etude de cas. Témoignage d'un professionnel, -- Messages, formes et outils de la communication publique.
Bibliographie :	bibliographie, sitographie, présentations de campagnes de communication émanant d'organismes publics.
Cycle et année d'étude :	> Master [60] en information et communication > Master [120] en information et communication > Master [120] en information et communication
Faculté ou entité en charge:	COMU